

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/08/2023

Reçu en préfecture le 02/08/2023

Publié le

ID : 027-200054682-20230711-092023-DE

Collectivité : SYLVAINS LES MOULINS 27240

DATE DE CONVOCATION
30/06/2023
Membres :
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 14
Date d'affichage :
30/06/2203

Séance du 11 Juillet deux mille vingt trois

Le Conseil Municipal de Sylvains-Lès-Moulins, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lydie REBER, Maire de la Commune de SYLVAINS LES MOULINS

Mesdames Lydie REBER, Laurence LAROCHE, Stéphanie ALBERICCI, Sandrine COCAGNE, Marie-Reine REYNAUD, Adèle COMELLAS, Anne-Marie BONNARD-MOTYL,
Messieurs : Philippe BACCARO, Sylvain ALLEAUME, Pascal GRET, Pierre BACHELET, Damien QUEVERDO,

Etaient excusés :

Brigitte DURAND, Valérie SAMPERS, Thibaut NEVEU, Jean Claude DERYCKE,
Marie-Claude GUICHEUX a donné pouvoir à Lydie REBER
Christophe VANDEWALLE a donné pouvoir à P. GRET

Secrétaire de séance : Madame Anne-Marie BONNARD-MOTYL,

Objet de la Délibération : N°09-2023 – Approbation PLU Avrilly

Mme le Maire informe les conseillers d'un projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), de la commune historique de AVRILLY (CHAMBOIS), en application de l'article L.153-17 du Code de l'Urbanisme, arrêté le 29 mars 2023 par le Conseil Communautaire de l'Interco Normandie Sud Eure.

Mme le Maire rappelle que, en l'absence de réponse de notre part dans un délai de trois mois à compter de la réception du courrier, en date du 23 mai 2023, l'avis de notre commune sur ce projet sera réputé favorable.

Les conseillers donnent un avis favorable.

Le 11 juillet 2023

Le MAIRE
Lydie REBER

